

**Verband der Schweizer Studierendenschaften**  
**Union des Etudiant·e·s de Suisse**  
**Unione Svizzera degli Universitari**

Schanzenstr.1 Tel +41 31 382 11 71 [info@vss-unes.ch](mailto:info@vss-unes.ch)  
CH-3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 [www.vss-unes.ch](http://www.vss-unes.ch)

---

L'Union des étudiantEs de Suisse (UNES)

Et

La fédération des étudiantEs neuchâtelois (FEN)

Communiquent

## **La formation des enseignantes et des enseignants enfin adaptée aux exigences des cursus universitaires**

**Sous réserve d'une application censée et proche des réalités, l'UNES accueille favorablement la convention entre la HEP-BEJUNE et l'Université de Neuchâtel qui instaure un passage facilité de l'Université de Neuchâtel vers la Haute Ecole Pédagogique de Berne (partie francophone), du Jura et de Neuchâtel. La CDIP a néanmoins encore du travail et doit impérativement accepter la formation d'enseignants mono disciplinaires. Le « modèle neuchâtelois » doit faire école et être rapidement repris par l'ensemble des universités et des écoles pédagogiques suisses.**

En harmonisant le passage de l'Université à la Haute Ecole Pédagogique de l'arc jurassien, les directeurs de l'instruction publique des trois cantons concernés ont ouvert la voie à une simplification de l'accès à l'enseignement pour les écoles secondaires et de maturité. Certes le projet n'est pas parfait et demande de la part de la CDIP (Conférence suisse des Directrices et directeurs de l'Instruction Publique) de renoncer à former exclusivement des enseignants pluridisciplinaires - afin notamment d'éviter aux étudiantEs en sciences de devoir suivre huit ans de cours. Bien sûr, l'Université de Neuchâtel devra revoir son offre de maîtrises universitaires (Masters) pour répondre aux attentes de l'enseignement. Mais pour le reste, le projet représente une avancée en réduisant le nombre d'années d'étude avant de pouvoir pratiquer dans les écoles secondaires I et II, et en offrant des passerelles entre les deux établissements.

Le travail fourni dans l'arc jurassien démontre une volonté de faciliter l'accès à l'enseignement secondaire sans réduire la qualité de la formation. L'application de ces conventions conclues exclusivement entre l'Université de Neuchâtel et la HEP-BEJUNE représente néanmoins un frein à la mobilité de part sa nature régionaliste. L'Union des étudiantEs de Suisse invite donc la Conférence des Recteurs des Universités Suisses et la Conférence des directeurs des HEP à se mettre rapidement à la même table pour reprendre le « modèle neuchâtelois » et trouver rapidement les fondements d'une convention nationale entre universités et hautes écoles pédagogiques. Ainsi la mobilité promise par le processus de Bologne pourra devenir réalité dans le domaine de la formation à l'enseignement secondaire.

### **Restent à votre disposition :**

Pierre-Antoine Bonvin, co-président de l'UNES, 078 605 14 91  
Grégoire Oguey, co-président de la FEN, 079 228 81 57